The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

Library of the Public
Archives of Canada

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol → (meaning "CONTINUED"), or the symbol ▼ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:

L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

La bibliothèque des Archives
publiques du Canada

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole → signifie "A SUIVRE", le symbole ▼ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

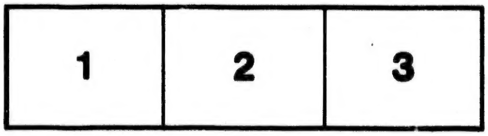

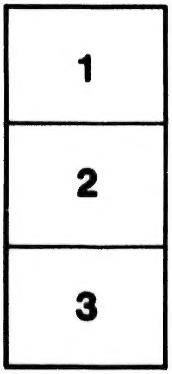

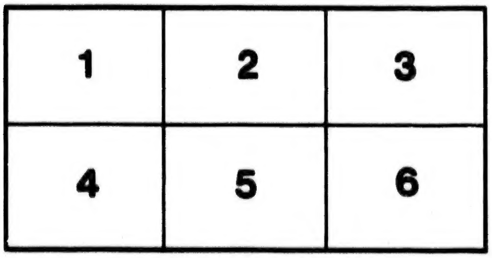

MANDEMENT pour des actions de graces publiques.

JOSEPH OCTAVE PLESSIS,

Par la miséricorde de Dieu et la grace du S. Siége Apostolique, Evêque de Québec, &c. &c. Au Clergé et aux Fidèles de notre Diocèse Salut et Bénédiction en N. S.

LA voilà enfin terminée, Nos TRES CHERS FRERES, cette guerre si longue, si meurtrière, si opiniâtre qui, depuis plus de vingt-un ans, divisoit les deux plus belles nations de l'Europe. Fruit lamentable d'une révolution régicide, elle fut déclarée peu de semaines après un attentat qui devoit, hélas! coûter bien du sang et des larmes à la France. Ce Royaume, victime malheureuse d'une cabale pretendue philosophique, se vit successivement arracher ses loix, sa liberté, ses alliés, ses princes, ses autels, ses prêtres, ses enfans, sans oser ouvrir la bouche pour se plaindre, tant étoit impérieux le terrorisme qui en maîtrisoit les habitans asservis. D'abord livrés aux horreurs de l'anarchie, puis écrasés par un sceptre de fer, ils furent le jouet de tous ceux qui voulurent les dominer ; se trouvèrent, sans l'avoir prévu, ennemis de toute l'Europe, contraints de se prêter aux mesures les plus violentes, aux guerres les plus injustes, aux plus criantes invasions.

Tel est, Nos TRES CHERS FRERES, le sort d'une nation subjuguée par des maîtres qui méconnoissent Dieu et abandonnent les sentiers de la justice pour se livrer à l'orgueil de leurs propres lumières : telles les conséquences inévitables de cette multiplicité de livres impies et sacriléges qui depuis cinquante ans inondoient la France, et plût à Dieu que ces ouvrages contagieux n'eussent jamais passé l'Atlantique ! Les impies s'égarent dans leurs pensées, dit le Sage, et sont aveu-
Sap. 2. 21. glés par leur propre malice. *Hæc cogitaverunt & erraveurnt : excæcavit enim eos malitia eorum.*

Rien n'arrêta les révolutionaires, ni ceux qui les suivirent dans l'exercice de l'autorité suprême en France. Leurs principes destructeurs n'admettoient aucun ménagement. Tous les sceptres furent successivement humiliés sous ce redoutable fléau. La Grande Bretagne, nous le publions à sa gloire ; oui, la Grande Bretagne seule opposa une digue impénétrable au torrent qui renversoit tout sur son passage. Non seulement elle conserva, elle accrût ses possessions ; mais elle agit sur les Puissances découragées ; elle leur ouvrit les yeux, leur prêta ses armes, réveilla leur énergie et devint le noyau de cette ligue aussi modérée que formidable qui vient de régénérer l'Europe : elle leur fit comprendre que le moyen de rétablir le bon ordre, étoit de séparer la France malheureuse et opprimée d'avec le dominateur qui la rendoit, comme malgré elle, complice de sa témérité et de ses extravagances. Cette idée fut saisie ; l'usurpateur abattu ; le légitime souverain rétabli ; et voilà le grand coup de tonnerre qui, en un clin d'œil, a dissipé un long et terrible orage et rendu à l'Europe étonnée, la paix, la liberté, le calme et l'indépendance.

Bientôt après, un traité spécial de paix et d'amitié a été conclu entre la Grande Bretagne et la France, et c'est de ce traité fondé d'une part sur la libéralité et de l'autre sur la reconnoissance, que vous êtes invités, Nos TRES CHERS FRERES, à rendre à Dieu de solemnelles actions de graces. Quel peuple, au monde, a plus de droit que vous, de se réjouir de cet évènement ? Colonie Française, attachés

en qualité de sujets au Gouvernement Britannique, ne devons-nous pas être extrêmement flattés de voir l'harmonie exister entre ces deux Puissances ; de pouvoir, après une si longue interruption, communiquer librement avec une nation qui nous a donné nos ancêtres et dans laquelle nous avons encore des parens et des frères ; de leur apprendre le calme heureux dont nous a fait jouir un Gouvernement protecteur, tandis qu'ils étoient aux prises avec leur révolution, avec leurs tyrans, avec leur conscription, avec leurs guerres interminables du dedans et dudehors ?

A CES CAUSES, nous avons ordonné et ordonnons ce qui suit.

1° On annoncera au prône de toutes les paroisses que le mardi, treizième jour de septembre prochain, est consacré à remercier Dieu du traité de paix et d'amitié conclu le trente mai dernier entre Sa Majesté Britannique et Sa Majesté Très Chrétienne.

2° Il sera célébré, ce jour-là, une Messe solemnelle d'action de graces dans toutes les églises paroissiales et conventuelles, à la fin de laquelle on chantera le pseaume *Exaudiat* et l'oraison pour le Roi.

3° Le présent mandement sera publié le jour même de la fête ou le dimanche précédent.

Donné à Québec sous notre seing, le sceau de nos armes et le contre-seing de notre Secrétaire, le vingt-deux août mil-huit-huit-cent quatorze.

✠ **J. O.** EV. DE QUEBEC.

PAR MONSEIGNEUR,

L. + S.

P. F. TURGEON, Ptre. Secr.

Bon pour copie.

P. F. Turgeon Ptre. Secr.